

LE MADAWASKA

La Cie. d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 21 FEVRIER 1918

G.-E. DION, Administrateur

Un Beau Mouvement

Le "Semeur", organe des jeunes gens de l'A. C. J. C., nous apprend que la colonisation sera la principale question au programme du prochain congrès que la Jeunesse catholique tiendra à Québec, en juin prochain.

Nous félicitons les jeunes de cette initiative ; ils savent que la colonisation est maintenant du domaine de l'initiative privée. De notre gouvernement provincial, on ne peut rien attendre. Honneur aux jeunes, honneur à tous ceux qui prendront sur eux, sur leur temps, sur leur argent, de soulever cette importante question, de réveiller l'opinion publique. Que tous ceux qui ont à cœur l'avenir de la province mettent bravement l'épaulement à la roue.

Que de motifs dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel nous engageant à entrer dans ce mouvement en faveur de la colonisation !

"La colonisation, dit le "Semeur" est l'un des principaux remèdes à l'afflux de la population rurale vers les grandes agglomérations urbaines. Le père d'une nombreuse famille de cultivateurs n'est pas assez riche pour acheter une terre à chacun de ses six ou sept fils. S'il établit l'aîné sur sa ferme, les autres doivent chercher pour gagner leur vie et émigrer ordinairement vers les villes." Pourquoi ? Les régions de colonisation ne sont pas, semble-t-il, assez connues."

D'autre part, la production ne suffit plus à nos besoins. Récemment, à la Chambre provinciale, le chef de l'opposition disait avec raison :

"La plus vieille province du Dominion ne produit pas assez pour se nourrir elle-même. Notre production alimentaire est insuffisante et c'est la cause de la cherté de la vie et de la crise qui nous menace effroyablement."

De partout, de tous les pays alliés, on nous demande des vivres ; de tous les côtés on nous ordonne de produire ; enfin partout on prêche la croisade du "Retour à la terre."

La solution de tous ces problèmes est dans la colonisation. La colonisation a présentement besoin de toutes sortes de choses. Par exemple, chaque jour de nombreuses plaintes arrivent de tous les centres de colonisation sur le manque de chemins.

Que les jeunes traitent surtout de ce sujet ; qu'ils prennent en leurs mains les requêtes de leurs protégées et qu'ils aillent eux-mêmes les porter à qui de droit.

Nous lisons naguère le rapport d'un voyage, dans une région de colonisation, d'un homme très qualifié pour porter un jugement solide en cette matière et qui a le vrai sens des choses de la terre. Tout va bien dans la région qu'il a visitée et tout offre les plus souriantes perspectives au point de vue agricole. Mais il ajoute :

"Le seul obstacle au développement, c'est le manque de chemins. A cause de ce défaut de "sorties" plusieurs colons ont dû remettre leur défrichement à plus tard. Disons-le en passant, n'y a-t-il pas là de l'incurie de la part du gouvernement ? En tous cas, il est regrettable que le département que cela concerne ne puisse pas donner à ce beau mouvement de la colonisation l'aide qu'on sollicite depuis longtemps."

Et ce témoignage a d'autant plus de valeur qu'il vient d'un excellent libéral qui fut deux fois candidat de sir Lomer Gouin dans un comté du district de Québec.

Encore une fois, malgré toutes ses belles protestations, le gouvernement de Québec a mis la colonisation aux anti-qualités.

"La colonisation, disait le Rev. P. Dugré, S. J., on en parle assez régulièrement dans la province de Québec, mais c'est dans l'Ouest qu'on en fait."

Et cela est une grave anomalie.

Aux jeunes de faire tout ce qu'ils pourront pour la faire cesser. Qu'ils se disent avec Arthur Buies :

"La colonisation est l'oeuvre par excellence, l'oeuvre vitale, et elle seule peut nous assurer une prospérité normale, solide et durable."

L'Evènement.

Cultivateurs lisez "Le Madawaska"

Une Anglaise apprenant le français crut avoir fait assez de progrès pour accepter l'autre jour un dîner en ville.

On lui présente un plat qui était nouveau pour elle. Comme à l'apparence, il ne lui plaisait pas, elle refusa en disant :

—Merci, monsieur, je ne mange que mes connaissances

Quand on attend, les secondes sont des années, et quand on se souvient les années sont des secondes. — P. Bourget.

Il est bon d'être lassé et fatigué par l'inutile recherche du vrai bien, afin de tendre les bras au Libérateur.

Pascal.

Lettre de France

Janvier le 1er, 1918.
"Le Madawaska"
Edmundston, N. B.
Canada.

Mons. l'Éditeur —

En octobre dernier, je vous adressais une lettre vous donnant des nouvelles de la santé de presque tous les soldats du Madawaska, venus ici en même temps que moi ; aujourd'hui permettez-moi de vous dire qu'ils se portent encore tous très bien, à l'exception d'un dont je vous donnerai le nom ci-après. Permettez-moi aussi de vous dire quelques mots de nos "Fêtes" ici. En premier lieu, parlons de Noël. Inutile de vous dire que nous sommes catholiques comme jamais. Nous avons assisté à la messe de minuit et plusieurs de nous y ont communiqué.

La messe célébrée par notre aumônier, la crèche dans sa simplicité, le chant dirigé par votre humble serviteur, l'orgue sous la touche habile du soldat Leger, voir jusqu'à la bordée de neige traditionnelle, tout, ce soir là, nous a si bien rappelés les Minuits de chez nous que nous sommes revenus au camp bien émus et très silencieux. Quelques uns de nous seulement sont allés à la messe du jour, car il neigeait fort et faisait bien mauvais temps. Le Dîner fut certainement réussi. Les soldats prirent leur dîner les premiers et ils furent servis par les Sergents, qui s'étaient fait un honneur et un plaisir d'agir comme Waiters pour la circonstance. On leur servit dindons rôtis, porc frais, bœuf, légumes en abondance, fruits, thé et café. Pendant le repas de nos Pionniers le Caporal Ethier jouait sur le Piano les meilleurs morceaux de son répertoire et il était habilement secondé par le Caporal Pothier avec son Violon. Après le dîner des soldats, les Sergents se retirèrent à leur Mess où une vraie petite fête, en famille, les attendait. Inutile de vous parler de leur dîner, le Menu que je me fais plaisir de vous copier ici, vous en dira assez. Le voici :

MENU.

Mess des Sergents.

Dîner de Noël. 47ième. Compagnie, C. F. C. France.

Entrée.
Truite avec sauce Sgt. Major, Marque de commerce : Belle-Il-vaut.

Soupe.
Soupe aux petits pois Champêtre, Marque : Ethier-Montreal.

Viandes,
Dindons rôtis à la Quartier Maître, chaque morceau : Il faut signer pour.

Porc frais bien discipliné et réglementaire, à la Boudreau, suivant son "K. R. O"

Jambon fumé sans charbon, à la G. J. Doucet.

Légumes.
Patates bouillies à la Jos P. à 120 lbs. de vapeur "Cock-Eye"

Salade française aux sapins verts, Don du Bush Sgr. "What"

Dessert
Confitures très recherchées, "Plum Jam" importées de St-Basile, Maison Charest

Plum Pudding pétrie selon la méthode Arseneault "Sans gants de Boxe!"

Fruits :
Oranges "Baker Lake", Pommes "St Léonard, Noix" "Quisibis"

Vins.
Thé spécial "Albany" Godèche.

Café bouilli à la David "Yquintra pas"

Eau filtrée à la Gagné "Plus de deuxième ration"

Bière "McVittie" Rum "A. W. L." Vin rouge "S. O. S."

Santés
Prop. Sec.
Le Roi Sgt. Boudreau Sgt. Gagné.

La mère Patrie Doucet
J. A. Landry.

Nos Alliés A. Ethier
CQMS. Forest.

Le Canada J. A. Charest
S. Woodstock.

Nos Officiers C. Landry
G. Doucet.

47ième. Compagnie C. S. M. Bellevue. A. Arseneault
"Ourselves" ... J. A. Charest
S. S. McVittie.

"Dieu Sauve le Roi"

J'aimerais pouvoir vous donner le compte rendu de quelques uns des discours prononcés sur ces santés, mais l'espace et le temps me manquent et de plus le chère censure ne me le permettrait pas.

La compagnie entière avait été consignée au camp pour la circonstance mais elle fut libérée à 3 heures de l'après-midi. Quelques sentinelles seulement furent laissées en devoir et c'est le soir vers les 8 heures, pendant qu'il était aîné en garde que le soldat Henri Pelletier reçut un coup de fusil dans une jambe. Il est à l'hôpital se portant bien. Ce n'était heureusement qu'une blessure dans le mollet et dans quelques jours il sera parfaitement rétabli.

Enfin, Mons. l'Éditeur, Noël s'est passé et le Jour de l'An est arrivé. Seul au Bureau hier soir, j'avais décidé de rester debout pour assister à la fin de 1917 et à l'arrivée de 1918. Le temps était presque couvert et brumeux, quelques étoiles apparaissaient ici et là, la lune de temps à autre perceait les nuages de sa lumière pâle. Sans éclat spécial, sans cor ni trompette, la transition s'est opérée dans le silence de la nuit.

Que nous réserve cette Nouvelle ? Elle nous est arrivée presque souriante, mais nous étions tristes, malgré

nous. Fasse le Ciel qu'elle soit moins sanglante que sa sœur disparue à jamais dans la nuit des temps. Puisse-t-elle apporter aux Gouvernements et aux Peuples des conseils de modération et de Paix. Nous la saluons avec plaisir, mais puissions-nous ne pas regretter l'accueil cordial que nous lui faisons. Elle est venue, mais qu'elle se souvienne que nous étions avant elle et que nous osons espérer rester après. Qu'elle n'aille pas rougir son manteau virginal de notre sang ou de celui de nos Alliés. Qu'elle donne au Monde le Règne du Christ et

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraquet, M. P. E. Moreault, Gérant
Bathurst, A. Alain, Gérant
Edmundston, F. H. Bourgoin, Gérant
Moncton, J. E. St-André, Gérant
Norton, L. J. Melanson, pro-Gérant
St-John, D. W. Harper, Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Four la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

"Gray Dort"

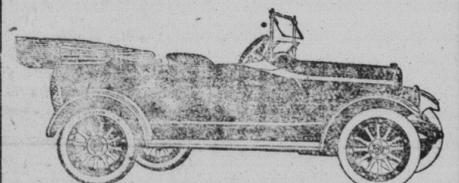
LA MARQUE de la QUALITE

Lorsque vous voyez cet emblème, vous trouverez un char qui donne une satisfaction continue aux amateurs d'automobiles. Prenez des informations avant d'acheter un char. Le "Gray Dort" représente 60 années d'expérience dans la construction de voitures et d'automobiles.

N'achetez pas d'automobile avant de vous rendre compte des services qu'elle est à même de vous rendre aux moments opportuns.

Le moment ne sera jamais plus propice que maintenant pour acheter une automobile. Les automobiles étaient, il y a un an, à leur prix le plus bas—elles n'atteindront jamais un plus bas prix. La cherté des matériaux et de la main d'œuvre, qui est une cause directe de la guerre, sera maintenue pendant des années après la fin des hostilités. C'est donc le moment le plus propice pour acheter une automobile—et la voiture la plus avantageuse, pour le public en général, est sans contredit la

"GRAY DORT"



LIVRAISON IMMEDIATE

JOS. N. THIBAUT,

Edmundston, N. B.

la Paix pour laquelle il a daigné naître, souffrir et mourir. Qu'elle apporte à nos familles le courage et la résignation dont elles ont tant besoin ; à nos Amis du Madawaska la santé, le bonheur et la prospérité et à nous "en particulier, la chance de finir nos Ennemis, l'honneur d'avoir contribué à la victoire de la justice et de la liberté et surtout la joie de retourner bientôt "chez Nous" presser la main d'Amis bien chers et tenir sur nos cœurs les êtres que nous aimons tant.

Bien à vous.
666717 O. R. Sgt.
J. A. Charest.

Loi pour les éleveurs de chevaux au Manitoba

En voici quelques articles tirés du texte lui-même :

Tout propriétaire d'étalons employés pour le service public dans la Manitoba, doit se munir, chaque année d'un certificat d'enrôlement pour ces dits étalons.

Chaque importateur ou éleveur doit également se pourvoir d'un tel certificat pour l'étalon qu'il offre en vente.

Les honoraires suivants doivent être payés au Département de l'Agriculture, par celui qui demande une inscription d'enrôlement : pour l'examen fait par le vétérinaire, \$5 ; certificat d'enrôlement \$2., et pour renouvellement annuel d'enrôlement \$1. Pour chaque inspection subséquente par un vétérinaire le propriétaire d'étalon paiera \$5 sauf dans le cas plus loin mentionné.

a. Tous les certificats doivent être remis au Département avant le 31^{er} jour de décembre de chaque année ; sur réception de une piastre, un nouveau certificat sera émis.

b. Dans le cas d'un changement de propriétaire le certificat d'enrôlement est annulé ; cependant sur réception du susdit-certificate annuel, de preuves suffisantes de cette translation et du montant de \$1., le nouveau propriétaire recevra du Département un nouveau certificat d'enrôlement.

Le Ministre de l'Agriculture choisira un ou plusieurs inspecteurs vétérinaires, chargés d'examiner les étalons pour qui une demande d'enrôlement a été faite. Ces examens pourront se faire chez le propriétaire, ou à tout autre endroit désigné par le Département.

Tous les étalons devront subir cet examen avant la saison de monte, l'année de leur inscription et à tous les trois ans jusqu'à ce qu'ils aient 9 ans, sauf dans les cas particuliers stipulés plus loin.

L'inspecteur vétérinaire doit transmettre au Département un rapport des examens qu'il a fait subir. Ces rapports mentionneront la race, la conformation et l'état de santé, ainsi que les causes faisant accepter ou rejeter cet étalon pour l'emploi de l'élevage.

L'inspecteur vétérinaire ne doit pas faire connaître le résultat de l'examen au propriétaire ou à toute autre personne ; c'est le Département d'Agriculture qui en informera le propriétaire après que sa demande d'enrôlement aura été prise en considération par le comité.

En vertu de cette loi les maladies et tares suivantes sont considérées comme héréditaires : éparvin, vesignon, forme coronaire, jarde, forme cartilagineuse, éparvin sec, trouble naviculaire et cataracte.

Sur l'avis et la recommandation du comité, émettra des certificats. Le comité aura le pouvoir de retirer tout certificat, si, par une inspection subséquente, l'étalon est jugé impropre à l'élevage par les maladies ou défauts qu'il possède. Le comité peut donner, par intérim, un certificat d'enrôlement à toute personne qui en fait la demande, laquelle est accompagnée de l'honoraire prescrit et des certificats de pedigree. Ce certificat provisoire sera valide jusqu'à ce que le propriétaire puisse facilement faire faire examiner son étalon.

Tout propriétaire gardant chez soi ou faisant voyager un étalon pour le service public, doit afficher et conserver tel durant la saison de monte, des copies du certificat d'enrôlement de l'étalon qu'il possède. Ces affiches doivent être dans un endroit bien visible, à l'intérieur ou à l'extérieur de la porte principale donnant accès à l'écurie ou à tout autre endroit où le dit étalon séjourne. Ces copies doivent être imprimées en larges caractères bien lisibles ; elles ne doivent contenir rien de faux et trompeur.

Le propriétaire d'un étalon non enrôlé, ne doit mettre aucune affiche, ni demander ou recevoir aucun paiement.

Si un étalon a été rejeté par le comité, et que le propriétaire n'est pas satisfait de la décision de ce comité, il enverra un avis de protestation au Département ; ce dit avis devra être accompagné d'un dépôt de \$25., et d'une déclaration du propriétaire attestant qu'au meilleur de sa connaissance il croit son étalon propre au service. Un comité d'arbitrage, examinera de nouveau le dit étalon en question. Ce comité sera formé de trois experts. Une nommé par le Département, le second par le propriétaire et le troisième choisi par les deux précédents.

Quand la protestation est basée sur une question de maladies ou de malformation, ces trois experts doivent être des vétérinaires qualifiés, membres inscrits de l'Association des Vétérinaires du Manitoba. Si tous trois ou deux des examinateurs déclarent que l'étalon en question doit être enrôlé, selon les règles de la loi toutes les dépenses d'un tel arbitrage seront payées par le Département et le susdit dépôt remis au propriétaire. Si, au contraire, tous trois ou deux des experts déclarent le dit étalon impropre au service, les dépenses seront alors payées par la personne qui a protesté, avec le dépôt de \$25 ; S'il reste quelque chose, ce montant sera remis à la dite personne.

La mort d'un étalon enrôlé selon cette loi, doit être rapportée au Département par le propriétaire, dans les trente jours ; le dernier certificat

d'enrôlement doit accompagner ce rapport.

Le propriétaire d'un étalon légalement enrôlé peut, au bureau de la division de la Cour du Comté, ou résider le propriétaire de la jument poulin issu de cette dite jument, faire une déclaration que le premier jour de décembre qui suit la naissance du poulain. Dans le cas où le montant requis pour la saillie reste impayé, le propriétaire de l'étalon peut, avant le premier jour de Mai de l'année suivante, saisir et vendre le dit poulain à l'en chère après un avis de dix jours. Cette vente doit être annoncée dans les trois plus importantes places du district où demeure le propriétaire insolvable. Le produit de cette vente servira à payer le montant de la saillie et les dépenses de la saisie le reste retournera au propriétaire du poulain.

Cette déclaration doit être assermentée et devra contenir :

- L'évidence d'un tel service ;
- Le montant requis pour cette saillie ;
- Que ce montant n'a pas été payé ;
- Une description raisonnable de la jument ;
- Le nom et l'adresse de cette jument.

Toute violation à cette loi sera punissable d'une amende de pas moins de dix piastres et n'excédant pas cent piastres ; à défaut de paiement ce sera la prison pour pas plus de deux mois.

Lisez bien

Ceux qui désirent bâtir maison ou autres bâtisses peuvent s'adresser le plus tôt possible à M. Willie Ouellet, contracteur de bâtisses et manufacturier de portes et chassis. Résidence chez Patrick Levasseur

Avis de Législation

Avis public est par les présentes donné que demande sera faite par FRASER COMPANIES, LIMITED, à la prochaine session de l'Assemblée Législative de la Province du Nouveau Brunswick, pour l'adoption d'une loi dans les buts suivants, savoir :

- De ratifier et confirmer la vente et le transfert des entreprises, affaires, actif, propriétés et franchises de FRASER LIMITED à FRASER COMPANIES, LIMITED.
- De ratifier et confirmer la vente et le transfert des entreprises, affaires, actif, propriétés et franchises de THE BAKER BROOK MANUFACTURING COMPANY, LIMITED à FRASER COMPANIES, LIMITED.
- De ratifier et confirmer la vente et le transfert des entreprises, affaires, actif, propriétés et franchises de FRASER COMPANIES, LIMITED, ses successeurs et ses ayants



Un Teint Frais DANS UN INSTANT

Il y a tant de ces crèmes, lotions, etc., qui sont dures et fatigantes à employer. Mais Flora de Lille est préparée de manière à vous faire obtenir un beau teint dans un instant. Toute cette apparence huileuse, cette décoloration blafarde disparaissent aussitôt et la peau devient veloutée et vraiment attrayante. Aller en soirée c'est un véritable plaisir lorsqu'on fait usage de la

Préparation Flora de Lille Pour le Teint

Une agréable poudre liquide qui est préparée en deux couleurs—blanc, qui procure un teint doux, clair et velouté à la peau—et rose, pour ce magnifique teint rose qui charme toujours. Inoffensif et très convenable, toujours prêt pour embellir même le teint le plus huileux et le plus blafard. Agréablement parfumé, ne s'efface pas ; difficile à distinguer si on l'applique bien. Résiste au vent, au soleil ou à la pluie. Deux couleurs—blanc ou rose—agréablement parfumé. Demandez la préparation originale à votre pharmacien. 50c la bouteille. Ou nous vous enverrons franco par la poste deux bouteilles pour \$1.00 sur réception du prix.

FLORA DE LILLE CO.,
107, rue Central, Boston, Mass.



Téléphone 27

LOUIS A. DUGAL

CONTRACTEUR ELECTRICIEN
EDMUNDSTON, N. B.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

Avis au Public

Nous achetons les cendres de bois, et nous demandons 2 hommes pour ramasser ces cendres. Nous payons un prix raisonnable. Pour information s'adresser à DAMASE DAIGLE, Madawaska Me

A LOUER

Très bonnes chambres à louer. Rue de l'Eglise. S'adresser à VITAL H. ALBERT, 4-r. m. p. Edmundston N. B.



CREMIN DE FER TRIMISCOUATA

HORAIRE depuis le 25 Juin 1917

Dép. Riv. du Loup 7.15 a. m.
Express : Arr. Connors N. B. 12.50 p. m.
Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m.
Mixte : Arr. Edmundston, Jc. 4.55 p. m.
Dép. Edmundston, Jc. 8.15 a. m.
Express : Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m.
Dép. Connors N. B. 3.00 p. m.
Mixte : Arr. Riv. du Loup 9.00 p. m.

Service quotidien excepté les dimanches. Correspondance à Edmundston. Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Préfectricien et St-Jean N. B., Houton, Resque Isle, Carleton Fort, Fairfield, Me. Et à Rivière du Loup avec tous trains express de l'Intercolonial Ry.

Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à F. X. Bélanger, Agent général Passagers et Fret.

WANTED

Peeled Spruce and Balsam Pulpwood. Correspondence invited.
Address : FRASER Limited, Edmundston, N. B.

ON DEMANDE

Bois de pulpe pelé dépinette et de sapin. Par correspondance.
S'adresser à : FRASER Limited, Edmundston, N. B. 17 j. n. o.

A VENDRE

Vu que mon état de santé me le permet plus je vendrai tout le roulaud que j'ai en mains : 5 bons jeunes chevaux avec très bonnes voitures de travail et légères, en plus l'acheteur aura la pratique de l'Hotel Royal, très bon salaire est payé. Conditions très faciles.
S'adresser à Jos O. Audet Edmundston N. B.

A VENDRE

Une paire de chevaux noir accourés pesant 1000 livres chacun. Bons chevaux de route et en bonne condition. Une voiture d'hiver double à sièges avec harnais. Conditions faciles. S'adresser à VICTOR ALBERT, 1. m. p. Edmundston N. B.

Avis au Public

Le soussigné désire annoncer au public d'Edmundston et des alentours qu'il vient de s'installer à Edmundston et qu'il est à la disposition de ceux qui auraient des travaux de PEINTURE, VERNIS, TAPISSAGE, REPARATION DE MEUBLES, Etc. Sculpture sur spécialité.
Aux automobilistes. Peinture et vernis une spécialité.
FRANCIS FAUCHER, Edmundston, N. B. Rue Ordance.

POUR VOS IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous a l'imprimerie "LE MADAWASKA"

Travail Rapide et Soigné.

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

Avis aux Cultivateurs

Les assemblées suivantes seront tenues dans le comté de Madawaska par l'entremise du département de l'agriculture pour encourager les cultivateurs à vendre leur laine d'une manière coopérative et ainsi d'éliminer les intermédiaires et vendre la laine directement aux manufacturiers.

Date et lieu des assemblées :

Grand Falls, 16 février,	le soir,
Drummond, 18 "	l'après midi,
Enniskone, 18 "	le soir,
St-Audré, 19 "	l'après midi,
ComEAU-RIDGE, 19 "	le soir,
Martin's, 20 "	le soir,
Bellefleur, 21 "	le soir,
St-Léonard, 22 "	le soir,
Siegas, 23 "	le soir,
Quisibis, 25 "	le soir,
Green River, 26 "	le soir,
Iroquois, 27 "	le soir,
Edmundston, 29 "	le soir,
St-Jacques, 1 Mars,	le soir,
St-Hilaire, 2 "	le soir.

NOTICE

Notice is hereby given that an application will be made to the next ensuing session of the Legislature on behalf of Fraser Companies Limited and the town of Edmundston for an Act declaring that all the provisions of chapter 104, 2 George V., 1912, as amended by chapter 65, 8 George V., 1917 relating to Fraser Limited and said town, shall endure to the benefit of and be binding upon said Fraser Companies Limited and said town.

Dated at Edmundston, N. B. February 8th, 1918.

AVIS

Avis est donné par ces présentes que demande sera faite à la prochaine session de la législature en faveur de FRASER COMPANIES LIMITED, et de la ville d'Edmundston pour la passation d'une

loi déclarant que les articles du Chapitre 104, 2 GEORGE V., 1912, tel que amendé par le Chapitre 65, 8 GEORGE V., 1917 concernant la Cie FRASER LIMITED et la dite ville, seront à l'avantage et obligatoire de la part de FRASER COMPANY LIMITED et de la dite ville.

Daté à Edmundston, N. B., ce 8 février, 1918.
FRASER COMPANIES LIMITED.

Nouveaux Vaisseaux

Les Etats Unis vont bientôt lancer un nouveau chasseur sous marin qui promet d'accomplir un travail très efficace. — Il serait prêt à l'été.

Washington, 1 — Un grand nombre de chasse-sous marins d'un nouveau type très puissant sont à la veille d'être mis en usage aux Etats-Unis. Après avoir présentés ses estimés hier devant le comité de la marine à propos du bill des appropriations navales, le secrétaire Daniels a autorisé la déclaration que des contrats pour la construction d'un grand nombre de ces navires avaient été donnés à la compagnie Ford, de Détroit. Il dit que ces navires tiennent du torpilleur et du chasseur de sous-marins, ils ont deux cents pieds de long et possèdent les plus récentes inventions pour combattre les sous-marins.

Toutes parties du navire, à l'exception des machines, seront fabriqués à Détroit. Elles seront ensuite transportées au bord de la mer pour être assemblées. Les améliorations aux établissements Ford ont permis d'exécuter les contrats avec tant de rapidité, a déclaré M. Daniels, que la livraison de ces pièces est assurée pour l'été prochain.

On s'attend que ces nouveaux navires seront beaucoup plus efficaces que les torpilleurs actuellement en usage y compris ceux de la classe de cent-dix pieds. Ils se-

ront mus par la vapeur avec un plus grand rayon d'action, seront plus résistables en mer et pourront porter un armement plus pesant. On a appris que les plus récents sous-marins des Allemands étaient équipés avec des canons de plus longue portée que ceux des torpilleurs et même des navires marchands.

Henry Ford, le président et le principal propriétaire de la compagnie Ford, a récemment placé devant le secrétaire Daniels des plans montrant la possibilité de convertir une grande partie de sa manufacture en une usine de construction de navires. Les constructeurs navals ayant inventé ce dernier genre de chasseur sous marin, le vice-amiral David W Taylor, ainsi que deux assistants, furent envoyés faire l'inspection de l'établissement Ford. Après le rapport des officiers les contrats furent accordés.

M. Daniels a dit qu'il était possible que d'autres contrats fussent donnés à des compagnies d'automobiles, cependant aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet.

A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre. Ces petites sommes sont nos seules ressources d'existence, elles nous sont indispensables pour le maintien de notre œuvre. Pas plus que vous, nous ne pouvons vivre et faire vivre nos employés sans recevoir en temps opportun le salaire de notre travail. Encore une fois, c'est de la pure négligence ; secouez-la une fois par an, vous vous en trouverez bien, vous éviterez le désagrément de vous faire ramander, et nous nous en trouverons bien mieux.



Mettez-vous au volant d'une Ford et conduisez-la

ESSEY-LE donc juste une fois! Demandez à votre ami de vous laisser piloter sa machine sur un bon chemin découvert; vous aimerez ça, vous serez étonné de la facilité avec laquelle on manœuvre et on dirige une Ford.

Si vous n'avez jamais éprouvé la sensation de conduire votre automobile à vous, il y a encore de bonnes choses en réserve pour vous. Il y a une énorme différence entre faire simplement une promenade en auto et conduire sa propre machine surtout si c'est une Ford que l'on conduit.

De tout jeunes gens, de jeunes demoiselles, des dames, et même des grands-pères — c'est par millions qu'il faudrait les compter — conduisent des automobiles Ford et en éprouvent du plaisir. Au milieu des rues ou des avenues encombrées des villes une Ford stoppe et repart avec une aisance et une facilité exceptionnelles, tandis que sur les routes ou dans les montées des campagnes elle prouve avantageusement sa résistance ainsi que sa puissance.

Achetez une Ford, vous voudrez constamment vous trouver au volant.



- Runabout - \$475
- Touring - \$495
- Coupeaux - \$770
- Sedan - \$970

DÉLIVRÉES F. O. B. À FORD, ONT.

Téléphone 53
Bouchard & Fournier
ELECTRICIENS
EDMUNDSTON, N. B.

Avis aux Fumeurs

Monsieur, Dans le but de donner l'avantage à nos correspondants de connaître les qualités de nos tabacs, nous avons décidé sur réception de une piastre d'expédier par malle à nos frais quatre livres de tabac No 1 garanti, c'est à dire

- 1 livre de Grand Havane
- 1 livre de Grand Rouge,
- 1 livre de Grand Bleu fort,
- 1 livre de Belgique fort,

Ces quatre qualités de tabac sont ce qu'il y a de mieux sur le marché un fumeur qui fume de ces tabacs, fume avec satisfaction alors nous osons croire que vous n'hésitez pas à nous donner cette petite commande d'essai et nous sommes assurés que vous aurez satisfaction et que vous deviendrez notre client régulier.

Espérant d'être favorisé de votre commande sous peu, Nous demeurons, vous bien dévoués,
J. PINET TOBACCO,
Villarsy, Montréal,
P. Qué.

EPATANT !

À propos de l'action du froid et de la chaleur sur certaines matières dures, on cite les exemples assez extraordinaires. Les savants ingénieurs ont pensé, entre autres exemples, éprouver les Canayens en disant que les derniers grands froids avaient contracté de pas

moins de trois pieds les pièces d'acier du pont de Québec.

C'est une pitié. Voici une histoire "absolument vraie" et que racontait récemment un vieux dur-à-cuir de la campagne. Il s'agissait de l'action de l'humidité et du froid sur la peau d'anguille, qui sert à tant d'usage dans la carrosserie à la campagne.

Le père Larouche s'était fait des

traits avec des peaux d'anguilles qu'il avait tressées de son mieux. Un jour du mois d'avril, il s'en fut en haut de sa terre chercher une "trainée" de bois de chauffage. Rendu au "trécarré," à trente arpent de la maison, voilà qu'il se met à pleuvoir. Le père Larouche charge sa traine au plus vite et au lieu de s'asseoir sur sa charge pour descendre, il prend son cheval par la bride et part en avant.

Il arrivait à la maison quand il vit sa "bonne femme" sortir, les bras au ciel.

"Mais qu'est-ce que t'as fait de ta charge?" lui cria-t-elle. Le père Larouche se tourne et il s'aperçoit que sa traine était restée au "trécarré". Ses traits de peau d'anguille, sous l'action de la pluie s'étaient étirés de trente arpents. Ils les détacha alors de l'attelage, les attachés à la clôture, rentra et se coucha.

Dans la nuit, le temps se mit au froid, et le lendemain matin, quand le père Larouche se leva pour aller atteler et chercher sa traine au "trécarré," il aperçut cette dernière qui s'en venait toute seule sur la route et qui arrivait à la maison.

C'était tout simplement l'action retractive du froid sur les traits de peau d'anguille qui permettait à la traine de revenir comme cela à la maison chargée de beau bois de chauffage.

Et pendant ce temps la jument mangeait tranquillement son avoine à l'étable.

GRAINDESEL.

Ce que peut faire une petite annonce

Une petite annonce, qui coûte 25c pour une insertion ou 50c, pour trois insertions peut.

- Vous trouver des pensionnaires.
- Louer la chambre que vous avez de libre.
- Vous procurer un emploi.
- Vous trouver des capitaux pour lancer des affaires.
- Vous faire retrouver l'article que vous avez perdu.
- Ne vous torturez plus le cerveau — ne dépensez pas votre énergie — cherchez plus — mettez une annonce dans Le Madawaska, le résultat est certain et ça coûte si peu cher.

LA SANTÉ DE LA FEMME

C'EST LA

SAUVEGARDE DE LA NATION

LE RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME

 LE RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME
DU DOCTEUR JOSEPH LARIVIÈRE.

L'objet de la philanthropie et du médecin consciencieux est de soulager la souffrance. Les remèdes qui soulagent la souffrance sont toujours appréciés et ceux qui découvrent de tels remèdes ont droit aux plus hauts honneurs. Depuis quelques années, une grande variété de remèdes ont été découverts, lesquels sont tous le résultat d'études et recherches sérieuses. Parmi ces remèdes, il en est un que a obtenu du public une faveur toute spéciale:

C'EST le RÉGULATEUR de la Santé de la Femme

MESDAMES Savez-vous ce qu'est le Régulateur de la Santé du Docteur Larivière ?

Vous n'en savez rien si vous êtes en mauvaises santé; si votre visage est pâle, jauné ou étiré; vous n'en savez rien si vos yeux sont cerclés de noir et stonés; vous n'en savez rien si vous éprouvez des douleurs aux côtés; vous n'en savez rien si vous n'avez pas d'appétit et éprouvez des nausées, accompagnées de lassitude, palpitations du cœur, débilité, accélération du pouls, échauffement de la peau, hystérie, époulement du système, débilité nerveuse, mélancolie, etc., enfin vous n'en connaissez rien si vous ne l'avez jamais essayé; c'est l'ami des ames et l'ennemi irréconciliable de toutes les maladies.

Toute femme malade devrait faire usage du RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME DU Dr LARIVIÈRE. Il est toujours effectif et est à juste titre appelé L'AMI DE LA FEMME. Il prévient les désordres du système nerveux, troubles si fréquents chez les femmes qui souffrent de FAIBLESSE FÉMININE. Et une femme veut gagner du poids, se guérir des maladies communes à son sexe et jouir d'une bonne santé tous les jours de sa vie, nous lui conseillerions fort d'en prendre une bouteille. C'est un tonique sans égal pour les nerfs, qui apporte la joie et fait disparaître la mélancolie. Une cuillerée à soupe du RÉGULATEUR, prise avant chaque repas donne de la force, arrête les douleurs, donne de l'appétit et facilite la digestion. De fait, c'est le meilleur Régulateur du COEUR, de l'ESTOMAC, de FOIE et des ROGNONS.

Pour la Constipation Prenez Toujours LES PILULES POUR LA FEMME DU Dr LARIVIÈRE.

LE MADAWASKA Journal Hebdomadaire EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS Payable strictement d'avance CANADA ET RANGÉRIER

TARIF DES ANNONCES Annonces légales, première insertion, la ligne par insertion subséquente, la ligne

NOTES LOCALES

Monsieur George Griffin de Ste-Rose du Dégoilé était dans notre ville ces jours derniers

Monsieur Michel Abbis de Windsor, Ontario, autrefois marchand de cette ville est actuellement en promenade à Edmundston M. Abbis doit visiter des parents à Anderson. Nous croyons savoir que Monsieur Abbis aimerait venir faire des affaires à Edmundston où il compte une multitude d'amis.

Melle Délia Fournier, institutrice à Ste-Anne, et Melle Artheline Martin du même endroit étaient en visite chez M. Michel Fournier à la fin de la semaine dernière.

Il est rumour que le bonhomme Hiver s'en va mourant. Pauvre vieux. Il a bien fait du mal depuis trois mois. Il ne sera pas regretté.

Monsieur l'avocat Arthur M. Chamberland, B. A. de Grand Falls était en voyage d'affaires à Edmundston au commencement de la semaine.

Les travaux de l'écluse Fraser vont lentement. Casser de la pierre sans dynamite va aussi vite que manger de la soupe aux pois avec une épingle à chapeau.

Monsieur L. ou Giguère est parti pour un climat moins rigoureux. Et tous ses criards sont partis aussi.

M. John Soney, de Glendyne, P. Q., était de passage dans notre ville hier.

Mme Jos Brean, est revenue d'une visite chez son père M. George Bernier, de Connors.

M. Dubuc, géant du crédit municipal de la ville de Rimouki, accompagné de M. Alphonse Fournier, surintendant de ce dernier était en voyage d'affaires à Edmundston ces jours passés.

M. Alphonse L'Abbé, agent pour l'Union Mutuelle de Portland, et Consul Américain de St-Léonard N. B., était dans notre ville hier.

Melle Délia Soney, de Anderson est en ville.

Ecole de Baker Brook

District No 4. Examens de Grade VII et V. Grade VII. Lauré Michaud 95%. Grade V. Alphonse St Pierre 85%, Marie Michaud 84, Léo Daigle 79, Cecile Michaud 78, Levenie Michaud 78, Annette Nadeau 74, Irène Daigle 71, Ludger Michaud 65, Alcide Daigle 64. Assiduité. Lauré Michaud 96, Alphonse St Pierre 100, Marie Michaud 99, Cecile Michaud 100, Annette Nadeau 100, Irène Daigle 100, Alfred Pelletier 100, Jacques Pelletier 100, Anne Daigle 100, Ouerill Nadeau

leur sont vains pour elles. Elles ont la pré-omption de se croire capables de conduire seules leur pauvre barque; leur jugement défie la science et l'expérience. Mais, si elles s'arrêtaient là! Souvent, elles font pis que de repousser les conseils, elles bravent les lois. Qui aujourd'hui, n'est pas au courant des recommandations faites par l'Eglise au sujet des fréquentations, du danger qu'il y a même pour la jeune fille la plus sûre de sa vertu, de courir les fêtes les veillées bruyantes ou l'on pense seulement à jouer!

Et combien hélas! étouffent cette oie de leur conscience, attirant celle de l'Eglise qui crie: "C'est mal!" On songe alors au plaisir qu'il y aura, à la satisfaction des sens afin d'oublier de ne plus entendre cette parole accusatrice. Voyez les au foyer ces âmes que l'amour du plaisir possède tout entières. Elles n'auront jamais de ces paroles douces et consolantes, de ces attendrissements qui font oublier la peine, de ces soins filiaux et fraternels qui rendent si douce la vie de famille. Tout leur est dû et elles ne doivent rien.

Cabano, P. Q.

Mademoiselle Lédivine Bérubé est pour quelque temps en promenade à Fraserville.

Mademoiselle Annie Guerette est depuis deux semaines à St-Hilaire.

Melle Eva Latulippe qui était à Lowell Mass. depuis septembre dernier est revenue chez son père M. Jos Latulippe.

Melle Lydia Robichaud et Marie Jeanne Coté sont revenues à Cabano après avoir visité Québec et Rimouski.

Melle Marie Morin de Notre Dame était en visite chez M. Géo. Bérubé.

M. Art. Morency voyageur et M. Gaston D'Auteuil de Québec était à l'hôtel Ouellet cette semaine.

M. Chs Eug Bérubé de Cabano est parti lundi pour aller travailler à Edmundston, N. B.

Jeunes filles chrétiennes, lisez

O vous jeunes filles chrétiennes qui avez encore un idéal élevé, vous qui croyez malgré tout qu'il existe ici bas des joies pures et saintes, rêvant de les goûter un jour, vous êtes vous aperçues comme il est grand le nombre de celles qui ont oublié le vrai but de la vie? ... Avez-vous compté toutes ces âmes soi-disant chrétiennes qui vont les yeux fermés à travers ce monde rempli d'écueils se livrant à des excès qui souillent leur nom de jeune fille fait de pureté, de délicatesse et de dignité.

Celles qui aujourd'hui résistent fièrement aux appâts fascinants du mal, celles qui vivent en pensant et en préparant l'avenir se font de plus en plus rares. Les autres se laissent vivre pour n'avoir pas la préoccupation de penser et d'agir; elles se laissent emporter par le courant quel qu'il soit. Leur âme flotte dans la vague, l'indécis. L'avenir pour elles-là c'est l'inconnu, le mystère qu'on ne veut pas sonder de crainte d'y découvrir l'austrère vérité qu'on redoute. On ferme l'oreille à toute voix qui dit sacrifice et renoncement, on s'étourdit pour ne point l'entendre.

Si nous jugeons la conduite spirituelle de telles âmes nous verrons beaucoup de relâchement dans les œuvres de Dieu. Celles-là s'ennuient à l'église. Vous les verrez rarement aux messes matinales et contrairement vous les rencontrerez aux grandes fêtes quand il y aura foule à l'église. S'il était permis de juger leur intention nous ne pourrions dire qu'elle est droite. Les conseils du prêtre, du directeur sont vains pour elles. Elles ont la pré-omption de se croire capables de conduire seules leur pauvre barque; leur jugement défie la science et l'expérience.

le bien. Bannissons de notre être tout ce qui sent la vanité les plaisirs sensuels et l'égoïsme. Ne laissons pas perdre les trésors de bonté de zèle et d'amour qui couvent en notre âme, ne les annihilons pas par une conduite indigne et mauvaise. Que notre cœur batte pour les grandes causes, que notre âme soit prête à tous les dévouements. Ayons une parole qui encourage, une main qui relève, un cœur qui console. Ne emignons pas de nous abaisser pour compatir aux misères de toutes sortes qui font de la terre une vallée de larmes; nous nous en relèverons meilleures, plus aimantes et plus disposées, au sacrifice.

Souvenez-vous du Vieux proverbe, usé si vous le voulez mais qui n'en n'est de plus fort: "Ce que femme veut, Dieu le veut."

MARTHA.

Le qu'en dira-t-on

Ma fille venait de manquer gravement; en mot de sa maîtresse m'apprenait que cette "demoiselle en herbe" s'était révoltée, refusait d'obéir, et refusait également de demander pardon à la maîtresse offensée. J'essayai de raisonner l'enfant; elle avoua son tort, mais bon sens, rouffignée: "Mère, je ne puis faire d'excuses à Madame. Pense donc! et mes amies qui me trouvent si brave, que diraient-elles de moi? que penseraient-elles?" et à tout, elle répondrait: "que dirait-on de moi en classe?"

Déjà, pour cette enfant, l'opinion d'autrui, la peur d'être raillée la question de ce que l'on pourra dire ou penser, était la seule préoccupation; et, bien tristement, j'ai songé à ce que deviendra cette enfant si cet oignon naissant, ce respect humain, cette lâcheté ne sont pas combattus et brisés.

Ne rencontrons nous pas chaque jour, sur notre route, de ces personnes qui seraient capables de grandes et nobles actions, qui ont bon cœur, sont charitables, généreuses et bonnes, mais chez qui cette question de l'approbation d'autrui, de l'opinion générale paralyse tout bon mouvement, et devient la seule ligne de conduite, la seule raison d'agir?

Vous verrez des jeunes filles refuser telle bonne œuvre à faire, tel le charité, telle belle action, de peur d'être raillée sur elles, le blâme et la critique. Elles hésitent; "que dirait-on de moi?"... et passent outre.

De crainte d'être appelées "dévotes" elles ne se confesseront et ne communieront que fort peu souvent s'abstiendront de telle pratique religieuse, de tel devoir, parce que dans leur "clan" on se moquerait, on rirait de leur "naïveté."

Ainsi va le monde... Dans notre siècle où tout est à l'impérialisme et au matérialisme, quels sont ceux qui sont véritablement braves, leurs croyances, qui ont le courage de leurs opinions et de leurs idées, et qui avec noblesse et grandeur, savent défendre leur religion, leur foi, leurs principes, leurs croyances, et conforter leur vie, et toutes les actions de leur vie. On a peur, on tremble, et les impies triomphent.

Et l'excuse de ces timidités, de ces lâchetés?... "que dira-t-on, que pensera-t-on de moi?"

"On me trouvera "prude" se dit la jeune fille, si je n'ai comme tout le monde, de ces toilettes, qui, souvent même, m'humilient et me répugnent, qui sont indécentes et vulgaires, et qui font rougir; mais, c'est la mode, et, que dirait-on si, moi, je ne la suis pas?" "Que penseront mes amies peu pieuses, si elles me voient assister à vêpres, chaque dimanche, aux réunions de nos sociétés, ou suivre la procession des Enfants de Marie?" (Nombre de Dames de Ste-Anne savent sans doute ce même raisonnement.) Tel jeune homme que l'on voyait

Rogersville, N. B.

Funérailles de Madame Virginie Sormany

Par suite des difficultés de communication causées par l'abondance des neiges, la dépouille mortelle de Madame Virginie Sormany n'ayant pu, contrairement à ce que l'on avait annoncé dans les journaux, être transportée à Lamèque, M. le curé Sormany avait décidé de célébrer les funérailles à Rogersville.

La cérémonie funèbre a eu lieu le 9 février, à 10 heures du matin, Le Rév. L. Chiasson, curé de Boiestown, petit fils de la défunte, fit la levée du corps au presbytère, dont le grand salon avait été transformé en chapelle ardente; le Rév. W. E. Sormany chanta la messe, assisté des RR Romain Robichaud, curé de Paquetville, et L. Chiasson comme diacre et sous diacre. Les RR E. S. Murlock, curé de Bonouf, et Jos Trudel, vicaire de New Castle, disaient la messe aux autels latéraux.

Les paroissiens étaient venus en très grand nombre rendre les derniers devoirs à la vénérée défunte et donner à leur bon curé le témoignage de leur profonde sympathie. Après l'absoute faite par le curé Sormany, le corps a été déposé au monument le l'Assomption, d'où il sera prochainement transporté à Lamèque, selon le vœu formellement exprimé de la défunte.

Les porteurs étaient; MM J. L. Leblanc, François Lavoie, Auguste Melanson, H. Cameron, François Poirier et Placide Chiasson. Nous renouvelons au Rév. W. E. Sormany, curé de Rogersville, ainsi qu'à toute la famille, l'hommage de notre sincère condoléance dans le deuil qui les afflige.

Autrefois assister à la messe chaque matin, se confesser et communier très souvent, aura renoncé à de si belles habitudes religieuses, parce qu'on l'aura, un jour, plaisanté ou raillé.

Telle femme qui pourrait être très utile à la société, très dévouée aux œuvres de sa paroisse, très douce aux pauvres, même une visionne, découverte, parce qu'elle craint ce que pourrait dire ou penser telle de ses amies, telle personne de son cercle.

En est-il beaucoup qui, en présence d'étrangers avant de se mettre à table, prendront l'initiative d'un bon signe de croix d'une prière au Bon Dieu, prière humble et reconnaissante? Est-il beaucoup de messieurs même parfois de dames et de demoiselles qui à table d'hôte au restaurant refuseront de faire gens un vendredi ou un jour d'abstinence? On épie les regards, les sourires railleurs, et bientôt l'on cède, par fanfaronnade, par lâcheté qu'en son for intérieur, pour faire taire la voix de la conscience, on essaiera de qualifier de "bravoure."

Oh! si nous savions être braves, aller droit notre chemin, sans souci de l'opinion d'autrui, sans souci de tout et de tous, comme nous ayons à y gagner! combien, aux yeux des non croyants, ou même des simples tièdes, une religion qui enseigne de si beaux courages, de si nobles générosités apparaîtrait grande et belle!

N'ayons ni honte ni peur de mettre au service de notre Dieu, au service de l'honneur et de tout ce qui est beau et bon, toutes nos énergies, tout notre cœur. A nous droit notre route; qu'importe après tout, les dépréciations et les critiques? En matière de religion, d'honneur et de devoir, par de "sacros", mais de devoir, par de "sacros", celui qui a dit "Celui qui me confessa devant les hommes, je le confesserai devant mon Père qui est au cielux." NOELLETTÉ

CARTES D'AFFAIRES

Caster Postal "S" Tél. 28-4 MAX. D. CORMIER B. A. Avocat, Notaire Public EDMUNDSTON, N. B.

EDMUNDSTON, N. B. rnone 34 PIO H. LAPORTE Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON, N. B.

Caster Postal "S" Tél. 46 A. M. SORMANY, M. D. Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON, N. B.

J. A. CUY, M. D. Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON, N. B.

Dr. OLIVIER J. CORMIER - Chirurgien-Dentiste - à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina, che M. Jos Gagné, près de l'hôtel Royal EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18 J. A. RATTE Médecin-Vétérinaire EDMUNDSTON, N. B.

A. E. THIBAUT MARCHAND DE MEUBLES Assortiment complet EDMUNDSTON, N. B.

Caster Postal, 8 Téléphone JOHN J. DAIGLE MARCHAND GENERAL EDMUNDSTON, N. B.

CANADA HOTEL MICHEL GAGNON, PROP. ANDERSON SIDING, N. B.

Avis au Public L'Union donne la force - en - TEMPS de GUERRE L'Union Mutuelle donne LA PROTECTION pour 20 ans et pour la vie

A. P. LABBIE, Manager. Union Mutual Life Insurance Co. Résidence: St. Leonard, N.B. Agency: Van Buren, Maine.

CHURNS THE BUTTER



DELCO-LIGHT It Does the Chores

Let us show you how much time and labor Delco-Light will save you in the ordinary daily tasks.

Besides the advantages of electric light, it provides power to run the churn, the separator, the washing machine and to pump water. It cuts out the daily drudgery—especially for the women.

Delco-Light is every man's electric plant—simple, compact, efficient and wonderfully economical.

It pays for itself in time and labor saved. Let us show it to you.

LOUIS A. DUCAL EDMUNDSTON, N. B.

